

Le 24 janvier 2019



Monsieur Patrick HOLLEVILLE  
Maire de Saint Christophe en Oisans  
[maire@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:maire@saint-christophe-en-oisans.fr)

Secrétariat général

Courriel : [c.nevejans@mairie2alpes.fr](mailto:c.nevejans@mairie2alpes.fr)

Nos réf. : SS/TH/CN/13.19

Objet : Délégation de service public pour les  
Remontées mécaniques.

Monsieur le maire,

Nous avons le plaisir de vous apporter les éléments de précisions suivants concernant la procédure de lancement de la nouvelle délégation de service public des remontées mécaniques.

Celle-ci s'articule autour de l'importance donnée au glacier, avec l'élément structurant majeur du domaine que sera le futur 3S, exigé en priorité 1, lequel confèrera un accès rapide, confortable et redimensionné au glacier, tout en permettant un recyclage des skieurs.

L'aménagement du glacier lui-même est prévu dans le cadre de cette nouvelle concession, sachant que le programme d'investissement adopté à ce stade par les conseils municipaux pourra voir ses composantes repriorisées en fonction notamment des négociations avec les candidats.

Ainsi, du point de vue de la commune Les Deux Alpes, la réfection de la gare du funiculaire, le doublement de la rame de celui-ci ainsi que le projet de télésiège de La Lauze sont des aménagements pertinents qui pourront être priorités en fonction des offres reçues et de leurs montants, tout en tenant compte d'une nécessaire logique d'aménagement par étapes.

Dans le même ordre d'idée, votre projet de restaurant à 3400 m, à l'arrivée du funiculaire, nous paraît de nature à enrichir l'offre touristique, et pourrait être traité hors délégation afin que les recettes ne soient pas grevées par le calcul de la redevance du délégataire.

Nous souhaitons, dans le cadre du groupement d'autorités délégantes, travailler en étroite collaboration avec la commune de Saint Christophe en Oisans et nous vous assurons de notre écoute au bénéfice de nos intérêts mutuels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de notre parfaite considération.

Pierre BALME  
Maire adjoint Les Deux Alpes  
Maire délégué de Venosc



Stéphane SAUVEBOIS  
Maire Les Deux Alpes  
Maire délégué de Mont de Lans